

# ATTESTATION DE RÉUSSITE

*Je soussigné(e) Madame Dominique ABRY  
Président du jury pour le Diplôme d'études en langue française 1er degré  
au Centre d'Examen de : GRENOBLE (FRANCE)*

*atteste que :*

Monsieur SIERRA Luis

née: 22/09/1967

n° de candidat: 034921-0013842

*a présenté avec succès les épreuves de l'unité :*

## A1 Expression générale

*session : 2003-10-A à : Centre Universitaire d'Etudes Françaises (Grenoble)*

*avec le résultat suivant (note finale /20) : 15,14*

*Fait le 26/11/2003 à Grenoble*

*Pour le ministre de l'Éducation nationale et par délégation*

Le Président du jury



Le diplôme du DELF 1er degré est délivré à toute personne ayant obtenu les unités de contrôle suivantes :

- A1 Expression générale
- A2 Expression des idées et des sentiments
- A3 Compréhension et expression écrites
- A4 Pratique du fonctionnement de la langue

*Cette attestation doit être présentée à chaque nouvelle inscription dans un centre d'examen DELF-DALF*

*Elle n'est délivrée qu'en un seul exemplaire.  
Aucun double ne pourra être établi.  
Ne vous en dessaisissez jamais.*

# ATTESTATION DE RÉUSSITE

*Je soussigné(e) Madame Dominique ABRY  
Président du jury pour le Diplôme d'études en langue française 1er degré  
au Centre d'Examen de : GRENOBLE (FRANCE)*

*atteste que :*

Monsieur SIERRA Luis

née: 22/09/1967

n° de candidat: 034921-0013842

*a présenté avec succès les épreuves de l'unité :*

## A2 Expression des idées et des sentiments

*session : 2003-10-A à : Centre Universitaire d'Etudes Françaises (Grenoble)*

*avec le résultat suivant (note finale /20) : 13,25*

*Fait le 26/11/2003 à Grenoble*

*Pour le ministre de l'Éducation nationale et par délégation*



Le diplôme du DELF 1er degré est délivré à toute personne ayant obtenu les unités de contrôle suivantes :

- A1 Expression générale
- A2 Expression des idées et des sentiments
- A3 Compréhension et expression écrites
- A4 Pratique du fonctionnement de la langue

*Cette attestation doit être présentée à chaque nouvelle inscription dans un centre d'examen DELF-DALF*

*Elle n'est délivrée qu'en un seul exemplaire.  
Aucun double ne pourra être établi.  
Ne vous en dessaisissez jamais.*

# ATTESTATION DE RÉUSSITE

*Je soussigné(e) Madame Dominique ABRY  
Président du jury pour le Diplôme d'études en langue française 1er degré  
au Centre d'Examen de : GRENOBLE (FRANCE)*

*atteste que :*

Monsieur SIERRA Luis

née: 22/09/1967

n° de candidat: 034921-0013842

*a présenté avec succès les épreuves de l'unité :*

## A3 Compréhension et expression écrites

*session : 2003-12-A à : Centre Universitaire d'Etudes Françaises (Grenoble)*

*avec le résultat suivant (note finale /20) : 10,92*

*Fait le 28/01/2004 à Grenoble*

*Pour le ministre de l'Éducation nationale et par délégation*



**Le diplôme du DELF 1er degré est délivré à toute personne ayant obtenu les unités de contrôle suivantes :**

- A1 Expression générale
- A2 Expression des idées et des sentiments
- A3 Compréhension et expression écrites
- A4 Pratique du fonctionnement de la langue

*Cette attestation doit être présentée à chaque nouvelle inscription dans un centre d'examen DELF-DALF*

*Elle n'est délivrée qu'en un seul exemplaire.  
Aucun double ne pourra être établi.  
Ne vous en dessaisissez jamais.*

# ATTESTATION DE RÉUSSITE

*Je soussigné(e) Madame Dominique ABRY  
Président du jury pour le Diplôme d'études en langue française 1er degré  
au Centre d'Examen de : GRENOBLE (FRANCE)*

*atteste que :*

Monsieur SIERRA Luis

née: 22/09/1967

n° de candidat: 034921-0013842

*a présenté avec succès les épreuves de l'unité :*

**A4 Pratique du fonctionnement de la langue**

*session : 2003-12-A à : Centre Universitaire d'Etudes Françaises (Grenoble)*

*avec le résultat suivant (note finale /20) : 10,45*

*Fait le 28/01/2004 à Grenoble*

*Pour le ministre de l'Éducation nationale et par délégation*



Le diplôme du DELF 1er degré est délivré à toute personne ayant obtenu les unités de contrôle suivantes :

- A1 Expression générale
- A2 Expression des idées et des sentiments
- A3 Compréhension et expression écrites
- A4 Pratique du fonctionnement de la langue

*Cette attestation doit être présentée à chaque nouvelle inscription dans un centre d'examen DELF-DALF*

*Elle n'est délivrée qu'en un seul exemplaire.  
Aucun double ne pourra être établi.  
Ne vous en dessaisissez jamais.*